



Ville de Vaucresson

**NOTE DE PRESENTATION
SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Conseil municipal du 12 décembre 2019

Sommaire

Introduction.....	3
I. Le contexte financier 2020 pour la Ville de Vaucresson.....	4
II. Priorité du budget	4
III. Détails des sections de fonctionnement et d'investissement.....	5
A) Le budget de fonctionnement	
- Les dépenses	
- Les recettes	
B) Le budget d'investissement	
- Les dépenses	
- Les recettes	
IV. Endettement de la Commune.....	8
V. Principaux ratios.....	9

Introduction

Loi NOTRe : des nouveautés en matière budgétaire

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux dès la préparation 2016. Le Maire doit présenter au Conseil municipal une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

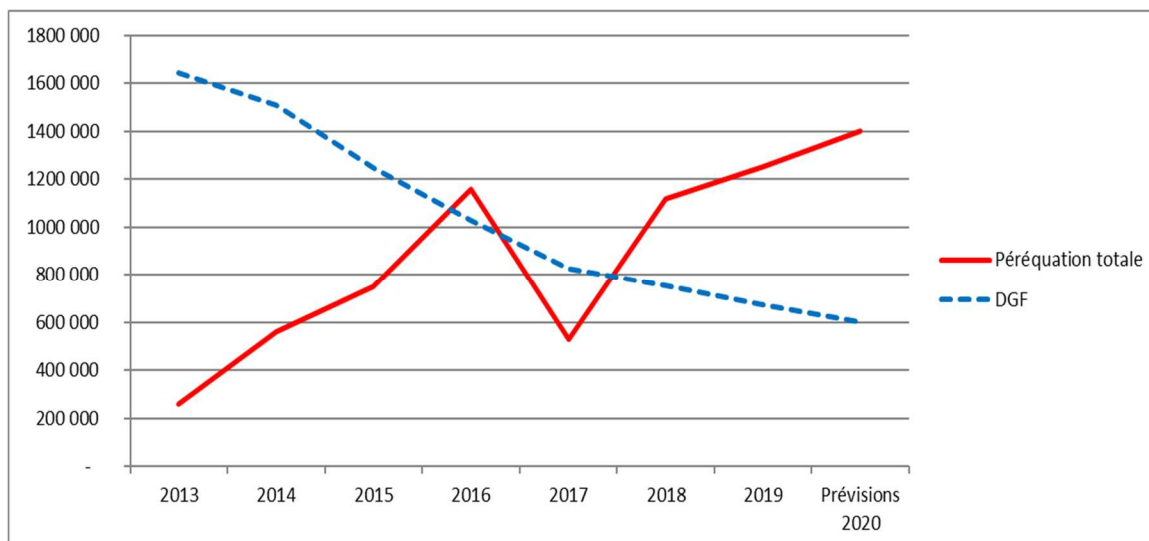
I. Le contexte financier 2020 pour la Ville de Vaucresson

L'année 2019 a été marquée à nouveau par l'impact des fonds de péréquation, et la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Néanmoins en 2020, la Ville souhaite maintenir une politique d'investissement soutenu.

Dotation globale de fonctionnement et péréquation

La DGF de la Ville de Vaucresson s'est réduite de 10.64% de 2018 à 2019. Sur les cinq dernières années, la DGF de la ville de Vaucresson a subi une baisse drastique pour arriver à un montant de 1 248 352€ en 2015 à 672 338€ en 2019, soit une perte de 576 014€ en cinq ans (46.14% de diminution)

Pour 2019, la Ville de Vaucresson subit à nouveau un impact fort de la péréquation avec un fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) d'un montant de 312 906€ et un fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales - part communale - (FPIC) de 801 913€. Pour mémoire, de 2015 à 2019, les fonds de péréquation ont augmenté de 505 197€ soit 67.62% de hausse. L'inscription 2020 prévue est de 590 000€ pour le FSRIF et 810 000€ pour le FPIC.



II. Priorités du budget

Le budget 2020 est marqué par le souhait de poursuivre les efforts de gestion sur les dépenses de fonctionnement, tout en continuant à offrir le même niveau de service aux Vaucressonnais et à maintenir un niveau soutenu et régulier d'investissement.

Au niveau du budget de fonctionnement, il convient donc :

- d'optimiser les dépenses de fonctionnement par le recours de nouvelles approches et une mise en concurrence systématique ;
- d'intensifier les mutualisations des activités au niveau de la ville et de notre intercommunalité ;
- d'optimiser les recettes et atteindre un autofinancement suffisant.

La poursuite de cette méthodologie permet l'autofinancement de nos investissements en essayant d'éviter tout recours à l'emprunt et toute augmentation de la fiscalité locale. L'excédent de fonctionnement du budget primitif 2020 est prévu à 594K€. Pour mémoire, il était de 436K€ au BP 2019.

Il convient de **prioriser les investissements dont le financement est sécurisé** : opérations faisant l'objet de subventions, de contrats régionaux et départementaux.

III. Détails des sections de fonctionnement et d'investissement

A) Le budget de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 13 929K€ contre 13 639K€ au BP 2019.

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent entre les opérations réelles pour 12 885K€, les opérations d'ordre pour 450K€ et le virement à la section d'investissement pour 594K€.

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation en %
011- Charges à caractère général	3 390 113,00 €	3 478 382,00 €	2,60%
012- Charges de personnel	4 932 240,00 €	5 263 897,00 €	6,72%
014 – Atténuation de produits	1 600 000,00 €	1 400 000,00 €	-12,50%
65 – Autres charges de gestion courante	2 444 750,00 €	2 525 220,00 €	3,29%
66 – Charges financières	195 606,00 €	184 155,00 €	-5,85%
67 – Charges exceptionnelles	11 730,00 €	34 230,00 €	191,82%
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 574 439,00 €	12 885 884,00 €	2,48%
042 – Opérations d'ordre	629 000,00 €	450 000,00 €	-28,46%
023 – Virement à la section d'investissement	435 770,98 €	593 735,82 €	36,25%
TOTAL	13 639 209,98 €	13 929 619,82 €	2,13%

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les achats-prestations de service, les fluides, les fournitures, mais également les contrats, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, les dépenses d'entretien-réparations et maintenance, les dépenses d'honoraires et impôts et taxes.

Ce chapitre de dépenses est en augmentation de 2.60% par rapport au budget 2019 en raison principalement :

- Du nouveau marché d'électricité plus cher ;
- Des frais de fonctionnement liés aux grandes opérations (notamment les frais de dommage-ouvrage pour la médiathèque ;
- La nouvelle taxe sur les parkings.

Les charges de personnel (chapitre 012) intègrent l'évolution de la carrière des agents, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les avancements de grade/d'échelon et l'harmonisation des régimes indemnitaires.

Le chapitre 014 – Atténuation de produits concernent les fonds de péréquation : fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) prévu pour un montant de 590K€ et un fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) prévu pour un montant de 810K€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) regroupent les contributions obligatoires, les subventions aux Centre Communal d'action Sociale (CCAS) et aux associations, les indemnités et cotisations des élus, les contributions aux syndicats de regroupement.

Les charges financières (chapitre 66) concernent principalement les charges d'intérêts des emprunts pour 179K€.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) regroupent les subventions aux personnes de droit privé (subventions vélos électriques) et les prix pour le Salon des Arts. L'augmentation est due au départ du commerce Grande Rue.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) intègrent les dotations aux amortissements (450K€).

2) Les recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation en %
013 – Atténuation de charges	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
70 – Produits des services	1 458 548,99 €	1 702 073,00 €	16,70%
73 – Impôts et taxes	9 841 548,00 €	9 942 447,00 €	1,03%
74 – Dotations et participations	1 503 163,74 €	1 477 622,94 €	-1,70%
75 – Autres produits de gestion courante	785 949,25 €	757 476,88 €	-3,62%
TOTAL	13 639 209,98 €	13 929 619,82 €	2,13%

Le chapitre 013 Atténuation de charges concernent les remboursements sur rémunérations et charges du personnel.

Les produits et services du domaine (chapitre 70) regroupent les redevances d'occupation du domaine public, les concessions cimetières et les facturations aux utilisateurs et les remboursements des mises à disposition de personnel pour les compétences dévolues à POLD.

Les impôts et taxes (chapitre 73) sont en légère augmentation. Une hypothèse de revalorisation des bases de valeurs locatives de 0,9% est prise en compte. Les taux d'imposition restent inchangés. Les droits de mutation sont augmentés à 1 000K€ ajusté selon le réalisé moyen des cinq dernières années.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont en recul de 1.70%, en raison principalement de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) estimée à 598K€.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont en baisse (-3.62%) avec le nouveau périmètre des logements communaux-bail emphytéotique.

B) Le budget d'investissement

1) Les dépenses d'investissement et grandes opérations

La ville de Vaucresson continue à investir de manière soutenue.

	BP 2019	BP 2020	Variation en %
Investissements courants	1 473 483,00 €	1 518 335,00 €	3,04%
Acquisitions immobilières, surcharges foncières	350 000,00 €	386 100,00 €	10,31%
Grandes opérations	1 397 756,00 €	1 989 900,00 €	42,36%
TOTAL	3 221 239,00 €	3 894 335,00 €	20,90%

Les grandes opérations envisagées pour 2020 sont :

- La poursuite des études et le début des travaux pour :
 - o La construction d'une médiathèque (1 137K€) ;
 - o L'agrandissement et rénovation du restaurant municipal (329K€) ;
- La création de terrains synthétiques sur le site du Haras Lupin pour 243K€. (Etudes et début des travaux)

Travaux dans les bâtiments :

- Programme d'accessibilité se poursuit avec le gymnase (110K€) ;
- Réparation de la toiture et isolation du bâtiment du tennis (100K€) ;
- Divers travaux dans les écoles et services communaux.

Travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux :

Plusieurs travaux de réfection de voirie sont inscrits : rond-point du Souvenir Français, allée Louis Barthou pour 160K€.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public et d'installation d'équipements d'éclairage à led se poursuivent pour 130 K€.

Le programme d'enfouissement des réseaux, domaine Théry, est reconduit en 2020 avec le concours du SIGEIF pour 280 K€ (Avenue Joffre : études et travaux).

Investissements sportifs

La rénovation de l'équipement sportif de la salle de remise en forme au gymnase (matériel ancien de 2006) est prévue pour 45K€ ce qui permettra d'attirer de nouveaux utilisateurs, de rendre la salle plus attractive avec une grande fluidité, de multiplier les séances collectives, et d'adapter les horaires d'ouverture pour mieux répondre à la demande.

2) Les recettes d'investissement

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation en %
13 - Subventions d'investissement	586 002,32 €	1 185 704,64 €	102,34%
16 - Emprunts	1 089 465,70 €	1 083 394,54 €	-0,56%
10 - Dotations	420 000,00 €	480 000,00 €	14,29%
165 - Dépôts et cautionnements	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00 €	100 500,00 €	67,50%
021- Virement à la section de fonctionnement	435 770,98 €	593 735,82 €	36,25%
040 - Opérations d'ordre	629 000,00 €	450 000,00 €	-28,46%
TOTAL	3 221 239,00 €	3 894 335,00 €	20,90%

Les subventions obtenues ou en cours d'obtention

L'opération de construction d'une médiathèque pourra bénéficier de subventions du Département des Hauts de Seine via le contrat de développement territorial, de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région.

Les autres recettes

Plusieurs autres recettes viennent équilibrer la section d'investissement : le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA), les amendes de police, la taxe d'aménagement, les amortissements, les produits de cessions immobilières, la redevance R2 d'éclairage et l'excédent de fonctionnement.

IV. Endettement de la ville de Vaucresson

Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette sera de 4 097 K€ soit 458€ par habitant, à comparer à la moyenne nationale de la strate de 842€ par habitant et à la moyenne départementale de 1 427€ par habitant.

Deux contrats d'emprunts sont toujours en cours (rénovation de l'église et acquisition du terrain Haras Lupin) qui se termineront respectivement en 2023 et 2034.

Il est rappelé que le loyer annuel versé par le Stade Français (315K€) couvre une large partie du remboursement annuel (341K€) de l'emprunt du Haras Lupin.

Au regard de la situation en 2019, les éléments suivants ressortent :

- Une diminution des remboursements des intérêts en 2020 : 179K€ contre 191K€ en 2019
- Une augmentation des remboursements du capital en 2020 : 295K€ contre 283K€ en 2019.

Un emprunt d'équilibre est inscrit pour le budget primitif 2020 de 1 083K€, contre 1 089K€ prévu au budget primitif 2019. Comme sur ces dernières années, cet emprunt sera nul puisqu'il sera contrebalancé par les résultats du compte administratif 2019.

V. Principaux ratios

	Informations financières - ratios	Valeurs BP 2020	Moyennes nationales de la strate - <i>Données 2018 Source Bercy Collectivités</i>	Moyennes départementales - <i>Données 2018 Source Bercy Collectivités</i>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 439 €	1 029 €	1 940 €
2	Produit des impositions directes/population	868 €	488 €	823 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 556 €	1 171 €	2 112 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	306 €	320 €	483 €
5	Encours de la dette/population	458 €	842 €	1 427 €
6	Dotations globales de fonctionnement/population	67 €	152 €	95 €
7	Dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement	40.85%	56.46 %	51.47 %